

# L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

16

juillet 2014



**Nicolas LACOMBE**  
Maire de Nérac  
Conseiller général

Chères Néracaises, Chers Néracais,

Lors des élections municipales du 23 mars dernier, vous avez placé la liste que je conduisais très largement en tête dès le 1<sup>er</sup> tour.

Permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour cette marque de confiance qui nous honore.

La campagne électorale a été longue à Nérac. Commencée il y a plus d'un an, les différentes équipes ont proposé, critiqué, débattu. Il y a bien longtemps que les Néracais n'avaient pas eu à tel point la possibilité d'avoir une opinion précise sur le choix qu'ils allaient faire dans l'isoloir. Et cette campagne a été digne, car elle est restée sur le terrain des idées et des programmes, sans attaques personnelles.

Je salue les élus de l'opposition, et à travers eux les Néracais qui n'ont pas voté pour nous et leur fais part de tout notre respect.

Mais très majoritairement, vous avez reconnu la solidité de notre bilan dans un contexte particulièrement difficile. Vous avez aussi reconnu le pragmatisme de notre projet pour le mandat qui s'ouvre, fidèle à nos valeurs. Nous avons voulu porter l'idée d'une ville fière de ce qu'elle est, prête à affronter l'avenir.

Les 57 propositions de notre programme constituent aujourd'hui notre contrat avec vous et notre feuille de route pour les 6 ans qui arrivent. Régulièrement, durant le mandat, nous vous rendrons compte, à travers des réunions, à travers des publications du respect de nos engagements.

Comme durant le mandat précédent, nous restons à votre service et à votre disposition, forts de votre confiance renouvelée.

Amicalement,  
Nicolas LACOMBE

## 2008 - 2014 :

## d'une élection à l'autre

	2008	2014
<b>ELECTEURS INSCRITS</b>	5297	5484
<b>VOTANTS</b>	3882 (73,29%)	3879 (70,73%)
<b>BLANCS/NULS</b>	311 (8,01%)	156 (4,02%)
<b>VOTES exprimés</b>	3571	3723
<b>N.LACOMBE</b>	1818 (50,91%)	2230 (59,90%)
<b>G.CHAZALLON (2008)</b>	1580 (44,25%)	
<b>B.DALIES (2014)</b>		1301 (34,94%)
<b>S.NAUARRETTE (2008)</b>	173 (4,84%)	
<b>J-PPIERDON (2014)</b>		192 (5,16%)

Malgré une légère baisse de la participation entre 2008 et 2014 (73,29% contre 70,73%), le nombre de bulletins exprimés est en hausse de 152 du fait notamment de la diminution du nombre de bulletins nuls (156 en 2014 contre 311 en 2008).

Ce scrutin est marqué à Nérac par un net progrès de la majorité municipale entre 2008 et 2014 (+ 412 voix ; +9%) et une forte baisse de l'opposition (-279 voix ; - 9,31%) qui enregistre son résultat le plus faible depuis la Libération.

Ces résultats, à contrecourant de la tendance nationale laissent penser que les Néracais, plus qu'ailleurs, ont voté en fonction de critères locaux.



[www.nerac.fr](http://www.nerac.fr)

# VOTRE NOUVEAU conseil municipal

- ❖ Liste Lacombe : 24 élus
- ❖ Liste Dalies : 5 élus
- ❖ Liste Pierdon : 0 élu



## NICOLAS LACOMBE

Maire de Nérac  
Conseiller général  
Président de la Communauté de communes du Val d'Albret



## PATRICE DUFAU

1<sup>er</sup> adjoint chargé de l'urbanisme et des travaux.  
Conseiller communautaire



## MARJOLÈNE PAILLARES

Adjointe chargée du personnel et des affaires générales.  
Conseillère communautaire  
Conseillère générale suppléante



## MARC GELLY

Adjoint chargé de la culture et du développement durable.  
Conseiller communautaire



## MARTINE PALAZE

Adjointe chargée de la cohésion sociale  
Vice-Présidente de la CCVA chargée de l'enfance-jeunesse



## FRÉDÉRIC SANCHEZ

Adjoint chargé de l'économie et de la communication  
Conseiller communautaire



## EVELYNE CASEROTTO

Adjointe chargée des affaires scolaires  
Conseillère communautaire



## AGNÈS DOLLE

Adjointe chargée de la vie associative et du conseil municipal jeunes  
Conseillère communautaire



## JEAN-CLAUDE BAURUY

Adjoint chargé du sport et de la démocratie locale



## JEAN-LOUIS VINCENT

Conseiller municipal délégué chargé des réseaux et des régies  
Conseiller communautaire



## AURORE FONTANEL

Conseillère municipale  
Conseillère communautaire



**LOUIS UMINSKI**

Conseiller municipal  
Conseiller  
communautaire



**ANA-PAULA BES**

Conseillère municipale  
Conseillère  
communautaire



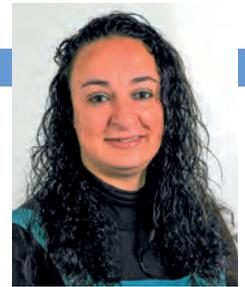
**SANDRINE GIL**

Conseillère municipale



**PATRICK BACH**

Conseiller municipal



**NAJET IBN SALAH**

Conseillère municipale



**JEAN LEPLUS**

Conseiller municipal



**EDITH BUSQUET**

Conseillère municipale



**JULIEN PAUL**

Conseiller municipal



**MARIE LAPORTE**

Conseillère municipale



**PIERRE IDIART**

Conseiller municipal



**MARIE-FRANCE  
DESPLATS**

Conseillère municipale



**THIERRY BOZZELLI**

Conseiller municipal



**CLAUDIE NORMAND**

Conseillère municipale



**BERNARD DALIES**

Conseiller municipal  
(opposition)



**LAURENCE  
FRANZONI**

Conseillère municipale  
(opposition)



**THIERRY TREGOUE**

Conseiller municipal  
(opposition)



**AMANDINE  
BAGOLIN**

Conseillère municipale  
(opposition)



**MARIANNE  
MAIGNE**

Conseillère municipale  
(opposition)

# 29 élus municipaux : qui fait quoi ?

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

### Commission des finances

**Président** Monsieur Nicolas LACOMBE

Mesdames et Messieurs Patrick BACH, Jean-Claude BAURY, Martine PALAZE, Claudie NORMAND, Louis UMINSKI, Laurence FRANZONI, Bernard DALIES.

### Commission des travaux et des réseaux

**Vice président** Monsieur Patrice DUFAU

Mesdames et Messieurs Jean-Claude BAURY, Evelyne CASEROTTO, Thierry BOZZELLI, Martine PALAZE, Jean-Louis VINCENT, Bernard DALIES, Marianne MAIGNE.

### Commission de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du secteur sauvegardé et du développement durable

**Vice président** Monsieur Patrice DUFAU

Mesdames et Messieurs Marie LAPORTE, Frédéric SANCHEZ, Louis UMINSKI, Jean LEPLUS, Patrick BACH, Marc GELLY, Martine PALAZE, Claudie NORMAND, Marylène PAILLARES, Laurence FRANZONI, Marianne MAIGNE.

### Commission du personnel

**Vice présidente** Madame Marylène PAILLARES

Mesdames et Messieurs Jean-Louis VINCENT, Edith BUSQUET, Ana Paula BES, Patrick BACH, Najet IBN SALAH, Sandrine GIL, Laurence FRANZONI, Amandine BAGOLIN.

### Commission de la culture et du patrimoine historique

**Vice président** Monsieur Marc GELLY

Mesdames et Messieurs Evelyne CASEROTTO, Thierry BOZZELLI, Louis UMINSKI, Aurore FONTANEL, Julien PAUL, Sandrine GIL, Agnès DOLLE, Marianne MAIGNE, Bernard DALIES.

### Commission de la cohésion sociale

**Vice présidente** Madame Martine PALAZE

Mesdames et Messieurs Evelyne CASEROTTO, Jean-Louis VINCENT, Edith BUSQUET, Patrick BACH, Marie-France DESPLATS, Najet IBN SALAH, Amandine BAGOLIN, Laurence FRANZONI.

### Commission du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'économie et de la communication

**Vice président** Monsieur Frédéric SANCHEZ

Mesdames et Messieurs Marylène PAILLARES, Evelyne CASEROTTO, Louis UMINSKI, Pierre IDIART, Julien PAUL, Jean LEPLUS, Marianne MAIGNE, Thierry TREGOUET.

### Commission de la vie associative

**Vice présidente** Madame Agnès DOLLE

Mesdames et Messieurs Jean-Claude BAURY, Thierry BOZZELLI, Marie LAPORTE, Patrick BACH, Edith BUSQUET, Marie-France DESPLATS, Najet IBN SALAH, Martine PALAZE, Sandrine GIL, Thierry TREGOUET, Amandine BAGOLIN.

### Commission des sports

**Vice président** Monsieur Jean-Claude BAURY

Mesdames et Messieurs Edith BUSQUET, Thierry BOZZELLI, Pierre IDIART, Agnès DOLLE, Patrice DUFAU, Thierry TREGOUET, Bernard DALIES.

### Commission des affaires scolaires et périscolaires

**Vice présidente** Madame Evelyne CASEROTTO

Mesdames et Messieurs Aurore FONTANEL, Jean-Louis VINCENT, Agnès DOLLE, Amandine BAGOLIN, Thierry TREGOUET.

## LES DÉLÉGATIONS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

### Syndicat Départemental Eau 47

**Titulaires** Messieurs Jean-Louis VINCENT, Thierry BOZZELLI, Jean-Claude BAURY

**Suppléants** Mesdames et Messieurs Patrice DUFAU, Nicolas LACOMBE, Aurore FONTANEL

### S.I.V.U Chenil Fourrière de Lot Et Garonne

**Titulaire** M. Patrick BACH

**SuppléantE** Mme Aurore FONTANEL

### SDEE 47

**Titulaires** Messieurs Jean-Louis VINCENT, Thierry BOZZELLI

**Suppléants** Messieurs Patrice DUFAU, Nicolas LACOMBE

### Composition du Conseil Communal d'Action Sociale

**Président** Monsieur Nicolas LACOMBE

Mesdames et Messieurs Martine PALAZE, Evelyne CASEROTTO, Edith BUSQUET, Patrick BACH, Marie-France DESPLATS, Najet IBN SALAH, Amandine BAGOLIN.

### Composition de la Commission de Délégation de Services Publics

**Président** Monsieur Nicolas LACOMBE

**Titulaires** Messieurs Patrice DUFAU, Jean-Louis VINCENT, Jean-Claude BAURY, Thierry BOZZELLI, Thierry TREGOUET

**Suppléants** Mesdames Martine PALAZE, Marylène PAILLARES, Evelyne CASEROTTO, Marie-France DESPLATS, Amandine BAGOLIN

### Composition de la Commission d'Appel d'Offres

**Président** Monsieur Nicolas LACOMBE

**Titulaires** Mesdames et Messieurs Patrice DUFAU, Jean-Louis VINCENT, Jean-Claude BAURY, Thierry BOZZELLI, Laurence FRANZONI

**Suppléants** Mesdames Martine PALAZE, Marylène PAILLARES, Evelyne CASEROTTO, Marie-France DESPLATS, Marianne MAIGNE.

### Composition du Conseil d'administration du Lycée Professionnel J. de Romas

Messieurs Patrice DUFAU, Jean-Louis VINCENT

### Composition du Conseil d'administration du Lycée G. Sand

Mesdames Evelyne CASEROTTO, Martine PALAZE

### Composition du Conseil d'administration du collège Henri de Navarre

Mme Martine PALAZE

### Désignation des représentants EPLEFPA du Lot et Garonne – Legta A. Fallieres

M. Louis UMINSKI

### Conseils d'écoles

#### Représentation du Conseil Municipal

**Ecole Jean Moulin** M. Nicolas LACOMBE, Mme Aurore FONTANEL

**Ecole Jacques Prévert** M. Nicolas LACOMBE, Mme Agnès DOLLE

**Ecole Marie Curie** M. Nicolas LACOMBE, Mme Evelyne CASEROTTO

**Ecole Jean Rostand** M. Nicolas LACOMBE, M. Jean-Louis VINCENT

#### Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Nérac

Mme Martine PALAZE (Mairie)

M. Frédéric SANCHEZ (CCVA)

M. Nicolas LACOMBE, (Conseil général)



**2014-2020 : 57 ACTIONS**

**Validées par les Néracais**

Lors du conseil municipal du 10 juillet, les élus ont adopté une délibération reprenant les 57 actions proposées par la liste « Continuons ensemble pour Nérac » lors des élections du mois de mars. Ces actions constituent désormais le contrat de la municipalité avec les Néracais.

Un programme-contrat est un projet municipal dont toutes les actions proposées sont concrètes, réalistes, et vérifiables une fois celles-ci réalisées.

Dans le cadre de ce contrat avec les Néracais, les élus s'engagent à rendre compte de la mise en œuvre des actions proposées :

- Une fois par an lors de réunions publiques
- En adressant tous les ans à tous les foyers néracais un bilan d'étape de la mise en œuvre de ces actions.

## Quels engagements financiers ?

La municipalité a pris un engagement financier fort :

### Les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas.

Aujourd'hui, les taux sont de 17,64% (taxe d'habitation), 21,83% (foncier bâti), 78,16 % (foncier non bâti) et 24,33 % (cotisation foncière des entreprises). Ces taux seront les mêmes en 2020.

## NOS 57 ACTIONS POUR Le mandat 2014-2020 :

(Vous pouvez trouver le détail de ces actions sur [www.nerac.fr](http://www.nerac.fr), compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2014)

### Vivre ensemble, rassembler les Néracais

- Renforcer les liens entre les Néracais (actions 1 à 5)
- Faire vivre la démocratie locale (actions 6 à 9)
- Favoriser l'accès au sport, à la culture et à une école de qualité (actions 10 à 18)
- Assurer la sécurité des Néracais (actions 19 à 25)
- Assurer l'accès à la santé (actions 26 à 27)
- Maintenir des services publics de qualité (actions 28 à 29)
- Optimiser la collecte des ordures ménagères sur la commune (actions 30 à 33)

### Aménager notre commune

- Etablir un programme d'urbanisme sur 6 ans (actions 34 à 36)
- Améliorer l'entretien courant de la voirie (action 37)
- Aider à la rénovation des façades, des toitures et des menuiseries dans le périmètre du secteur sauvegardé (action 38)
- Reconquérir l'habitat du centre-ville (actions 39 à 40)
- Commercialiser des terrains constructibles proches du centre-ville (actions 41 à 42)

### Préparer l'avenir de notre territoire

- Développer notre tissu économique territorial (actions 43 à 48)
- Finaliser nos documents d'urbanisme (action 49)
- Valoriser notre patrimoine (actions 50 à 54)
- Poursuivre notre politique de développement durable (actions 55 à 56)
- Organiser efficacement notre territoire institutionnel (action 57)

# 2014 : UN BUDGET maÎTRISÉ, conforme aux engagements de La campagne électorale

Le budget 2014 tel qu'il a été adopté par le Conseil Municipal après les élections est conforme aux engagements pris durant la campagne électorale.

Il repose sur quatre piliers forts qui marquent notre gestion :

1... la stabilité fiscale pour la 7ème année consécutive

2... le soutien à l'investissement, avec un budget ville qui s'équilibre sur cette section à 2 433 618 €

3... la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec des dépenses quasi stables par rapport à 2013 et un budget qui s'équilibre à 7 957 570 €

4... la maîtrise de la dette, en baissant l'endettement du budget ville de 553 000 € en 2014 car aucun emprunt ne sera réalisé.

## Les Chiffres

### Budget PRIMITIF 2013

• Budget principal : 10 391 188 €  
(2 433 618 € en investissement,  
7 957 570 € en fonctionnement)

### Dette au 1<sup>er</sup> janvier 2014

7 547 127 €

### Dette au 31 décembre 2014

6 994 219 €



Boulevard Pierre de Coubertin

## Quelques actions DU BUDGET 2014

- Réalisation de 150 000 € d'investissements en régie municipale
- Poursuite de la réorganisation des services afin d'optimiser encore le fonctionnement de la collectivité
- Maintien d'une politique culturelle de qualité dédiée au plus grand nombre (action 12)
- 1<sup>ère</sup> tranche de travaux Bd Pierre de Coubertin (action 34)
- Finalisation du PLU (action 49)
- Mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (action 35)
- Mise en place d'une aide pour les propriétaires du Secteur sauvegardé (action 38)
- Remise en route des gîtes et du train touristique (action 48)
- Demande de labellisation « Ville agenda 21 » (action 55)
- Rénovation de la salle Paul Charles (action 5)
- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires (action 18)
- Formalisation des réunions de quartiers (action 6)



## Quelques dépenses COURANTES 2014 en chiffres

- 4 002 068 € : salaire (avec charges) des employés municipaux
- 38 000 € : consommation d'eau
- 222 000 € : consommation d'électricité
- 138 000 € : consommation de gaz
- 44 000 € : carburant
- 26 890 € : achat de livres et disques pour la médiathèque
- 107 000 € : marché de nettoyage des locaux sportifs
- 230 000 € : versement au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- 212 224 € : subventions versées aux 120 associations néracaises

## PETIT LEXIQUE BUDGÉTAIRE

... Budget primitif : voté par le conseil municipal, il fixe les recettes et les dépenses prévues pour l'année

... Equilibre budgétaire : la loi exige que le budget des communes soit équilibré. Donc, à la différence de l'Etat, le montant des dépenses est strictement égal à celui des recettes.

... Dépenses d'investissement : concernent les travaux d'équipement, les gros travaux d'entretien du patrimoine, les acquisitions mobilières et immobilières, le remboursement du capital de l'emprunt.

... Recettes d'investissement : proviennent des dotations de l'Etat, des subventions diverses, des emprunts.

... Dépenses de fonctionnement : sont liées au fonctionnement courant de la collectivité telles que rémunérations du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, subventions aux associations, intérêts des emprunts

... Recettes de fonctionnement : proviennent de la fiscalité, des revenus des services municipaux utilisés par les administrés, des dotations de compensations fiscales de l'Etat.

# Un été à Nérac



## MARChé NOCTURNE « SAÛVEURS ET GUINGUETTE »

**Tous les mardis  
du 1<sup>er</sup> juillet  
au 2 septembre**

Les marchés rythmeront votre été. Ils sont maintenant devenus le rendez-vous estival habituel des néracais et seront l'occasion de déguster les produits du terroir et de profiter des animations festives et des concerts de qualité qui vous sont proposés (en cas de mauvais temps, repli à l'Espace d'Albret).

- **1<sup>er</sup> juillet** : Les Petits Baigneurs et Irruption – jazz et festif rock
- **8 juillet** : Carte blanche à Chris Brésolin et Melting Pot – chanson surprise et salsa
- **15 juillet** : Calza, les Cucarayos et Minima Social Club – chanson, rock latino et rock festif
- **22 juillet** : Rusty Raven et Michel Fraisse & Co – Tenessy Hits et Guitar Heros
- **29 juillet** : Roxane et les Old Boys – Attention talent et rock & funk
- **5 août** : Yvette's not dead et Paika – musette'n Roll et reggae
- **12 août** : Juke Box Vivant et Madafest – karaoké et rock reprises
- **19 août** : Carte blanche à Thomas Pirotte et Hyphone – chanson surprise et Tribute to téléphone
- **26 août** : Les Rogers et Alam – fanfare créole New Orleans et reggae
- **2 septembre** : Acoustica et Billy Hornett – chanson et rockabilly

## Le Musée du Château Henri IV

- **17 juillet à 17h et 18h30** : grand spectacle de volerie dans le parc de la Garenne, au théâtre de verdure (gratuit)
- **24 juillet, 14 août et 21 août, de 19h30 à 22h** : les nocturnes du château - découverte nocturne du Château et de ses collections- (4€, réduit 3€, gratuit jusqu'à 12ans)
- **29 juillet et 19 août à 15h** : les conciliabules du musée - conférences (4€, réduit 3€, gratuit jusqu'à 12ans)
- **31 juillet à 15h30** : atelier de taille de pierre (gratuit dès 7 ans) **et à de 19h30 à 22h** découverte nocturne (4€, réduit 3€, gratuit < 12 ans)
- **7 août à 11h** atelier de danse renaissance (maisons des conférences) **et à 21h** nocturne du château - grand bal renaissance (gratuit)

## VISITE DE VILLE

**Visites nocturnes de la ville, tous les mercredis du 16 juillet au 27 août, avec « Janouille, sur les traces de son père, le Bon Roy Henri »**  
Accompagné de ses troubadours, Janouille, fils illégitime d'Henri IV, nous dévoile l'histoire de Nérac avec humour.  
Départ à 21 h Château Henri IV (durée 2 h) - Gratuit (rens. 05 53 97 01 45 / 05 53 65 27 75)

**Visites de ville, tous les lundis et vendredis, du 7 juillet au 25 août**  
Parc de la Garenne, promenade dans les quartiers XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> de la ville.  
Départs à 11h et 16h de l'Office de Tourisme - (4 €) gratuit jusqu'à 12 ans (rens. 05 53 65 27 75)

## FESTIVAL DE MUSIQUE EN ALBRET

L'association Festival de musique en Albret propose trois concerts à Nérac :

- **13 juillet** : Jean-François Zygel : variations sur Schubert à l'Espace d'Albret
- **17 juillet** : Emmanuel Rossfelder : récital de guitare à l'église protestante
- **13 août** : Caravan Quartet : classique, jazz manouche à l'église Notre Dame

## FÊTES DU TERROIR DE L'ALBRET

**Les 2 et 3 août**

Marché gastronomique, de l'artisanat d'art, des repas dans les rues, des animations diverses.

## CIRCUIT TOURISTIQUE

Dans le cadre du dispositif « Site majeur », accompagné par le service touristique et patrimonial de la Région Aquitaine et le Conseil général, 8 panneaux et 1 planimètre ont été installés invitant à découvrir un circuit au départ du château et à l'entrée de la Garenne jusqu'au jardin d'évocation renaissance, rive gauche. Ils sont équipés d'un flash code permettant de télécharger la visite multimédia. Cet ensemble de panneaux est un complément historique mais aussi environnemental sur la gestion actuelle du parc.

# Une mairie à votre service



## SERVICES ADMINISTRATIFS

Les services administratifs vous accueillent du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 ainsi que le samedi de 8h30 à 12h00.

- Standard : 05 53 97 63 53
- Cabinet du Maire : 05 53 97 63 50
- Etat civil : 05 53 97 63 65
- Service de l'Eau : 05 53 97 63 76
- Affaires scolaires : 05 53 97 63 64
- Services techniques : 05 53 97 63 61
- Service culturel : 05 53 97 40 50

## RENCONTREZ VOS ÉLUS

Le Maire et les adjoints reçoivent les Néracais sur simple demande du mardi au samedi sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous : 05 53 97 63 50

Les élus assurent une permanence sur le marché un samedi par mois.



«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac.  
Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE.  
Rédaction : Nicolas LACOMBE. Conception :  
resomums.com. Crédit photos : Bulle Communication et  
Mairie de Nérac. Imprimé en France, dépôt légal Juillet  
2014. Tirage : 5000 exemplaires. Distribution : les élus  
de Nérac.

## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

# BILLET DE L'OPPOSITION

### Une opposition présente et constructive pour Nérac

Le 23 mars dernier, les néracais ont fait leur choix. Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont accordé leur confiance et qui ont cru en notre programme tourné vers l'investissement, la rénovation du centre ville et la solidarité. Nous n'oublierons pas les rencontres et les moments forts vécus lors de cette campagne. Une page s'est tournée...

Aux côtés de Bernard Dalies et Laurence Franzoni présents au mandat précédent, le groupe d'opposition peut compter sur de nouveaux élus avec : Amandine Bagolin, 31 ans, Thierry Trégouet, 47 ans et Marianne Maigne, 45 ans qui assumeront leur fonction avec force et conviction.

Dans le respect, nous exercerons nos mandats d'élus d'opposition sans concession en contestant les décisions qui nous paraîtraient contraires à l'intérêt général des Néracais et qui pourraient nuire à l'avenir de notre commune.

En conseil municipal, nous avons pu exprimer notre étonnement et notre inquiétude en découvrant l'ouverture de deux lignes de trésorerie de 600.000 euros le 21 mars 2014 et de 500.000 euros le 24 mars 2014. Les explications évasives de monsieur le Maire concernant ce recours au crédit à court terme de 1.100.000 euros sont bien le signe de fortes difficultés de trésorerie de la ville de Nérac. La crise tout

comme le désengagement de l'Etat (gouvernement soutenu par les élus de la majorité) ne peuvent pas être les seules causes des difficultés de la ville...

**Nous restons à votre écoute, vous pouvez nous joindre par mail :**  
[oppositionnerac@laposte.net](mailto:oppositionnerac@laposte.net)

**Le groupe des élus de l'opposition :**  
Bernard Dalies, Laurence Franzoni, Thierry Trégouet, Amandine Bagolin et Marianne Maigne